COMMUNICATIONS.

La pluralité des espèces de Gorille,

par M. E.-L. Trouessart.

Le Gorille, qui est le plus grand et le plus fort des Singes Anthropoïdes, n'est bien connu que depuis 1847. C'est à cette époque que le missionnaire anglican Savage rapporta aux États-Unis, de la côte occidentale d'Afrique, des crânes qui permirent de distinguer la nouvelle espèce du Chimpanzé, plus anciennement connu et qui est loin d'atteindre les dimensions du Gorille. Peu après, en 1853, le Dr Franquet, de la Marine de l'État français, rapporta du Gabon, dans un tonneau de tafia, le corps parfaitement conservé en chair d'un Gorille adulte, ce qui permit aux professeurs du Muséum de Paris, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Duvernoy, de faire une étude très complète de cette nouvelle espèce, dont la dépouille montée par M. Poortmann, alors Chef du laboratoire de Taxidermie, figura bientôt et figure encore dans les galeries de Zoologie du Muséum [1].

Depuis cette époque, de nombreux travaux, fondés sur les spécimens rapportés ultérieurement d'Afrique dans les musées d'Europe et d'Amérique, ont été publiés sur le Gorille, et les différences constatées entre ces divers sujets ont donné corps à l'opinion qu'il existe, sur le vaste continent africain, plusieurs espèces du genre *Gorilla*.

Ce nom de *Gorilla* fut d'abord le nom spécifique du grand singe que le naturaliste américain Wymann ne séparait pas du genre *Troglodytes* ou Chimpanzé. Mais Isidore Geoffroy, en 1852, en fit un genre à part, sous ce même nom. Aujourd'hui, conformément à l'usage admis parmi les naturalistes modernes, on doit désigner l'espèce type, qui est du Gabon, sous le nom de *Gorilla gorilla* (Wymann).

On en a distingué depuis, comme espèces ou sous-espèces, au moins huit ou neuf formes dont voici l'énumération, d'après la récente monographie de D. G. Elliot [2] :

Afrique occidentale :

1. *Gorilla gorilla* (Wymann), Gabon, 1847.
2. *G. g. castaneiceps*, Slack, Congo français, Fernan-Vaz, 1862.

[1] Dans la pièce d'entrée, au nord de la galerie des Singes.

[2] Daniel Giraud Elliot, *A Review of the Primates*, 3 vol. in-4° avec fig., New-York, 1912. (Voir t. III.)

3. *G. g. diehli,* Matschie, Cameroun Nord, 1904.

4. *G. g. matschie* (sic) Rothschild, Cameroun S., 1904.

5. *G. g. jacobi,* Matschie, Cameroun S., 1906.

Afrique orientale :

6. *G. g. beringei,* Matschie, Afrique Or. allemande, Volcan Kirunga, 1903.

7. *G. g. graueri,* Matschie, Tanganyika Ouest, 1914.

8. *G. beringei mikenensis,* Lönnberg [1], Volcan Mikeno, 1917.

J'ajoute cette dernière forme à la liste d'Elliot, en faisant remarquer que Lönnberg considère le Gorille de l'Afrique orientale comme *spécifiquement* distinct de celui de l'Ouest : sous ce rapport, je suis d'accord avec lui, comme je le montrerai tout à l'heure.

Enfin Elliot ajoute encore, en en faisant un genre à part sous le nom de *Pseudogorilla,* le *G. mayema* Alix et Bouvier, du haut Congo, 1878, — dont le type est introuvable.

Au premier abord, le nombre de ces formes distinctes semble exagéré, mais si on le compare à celui des rares nègres qui peuplent l'Afrique équatoriale, on est forcé de changer d'avis. Rien que dans l'ancienne colonie du Gabon, qui forme actuellement la partie occidentale du Congo français, les Anthropologistes distinguent au moins quatre races de tribus indigènes [2].

Le Gorille n'est pas répandu uniformément sur la vaste étendue de l'Afrique intertropicale. Il y vit par bandes ou tribus, comme l'Homme, dans des régions étroitement limitées par le besoin de nourriture, qui le force à changer périodiquement de station, suivant la nature de la végétation et le degré de maturité des fruits qu'il dévore pour satisfaire son formidable appétit. Des races distinctes, et qui vivent séparées les unes des autres, ont donc pu s'y différencier très nettement. C'est ce qui explique les variations de forme que les naturalistes constatent entre des crânes de spécimens sensiblement de même âge, et que l'on suppose, le plus souvent à tort, provenir de la même localité, d'autant plus que les indigènes

[1] E. Lönnberg, *Mammals collected in Central Africa by Captain Arrhenius,* in-4°, 12 pl. et 11 fig. texte (K. Svenska Vetenskapsakad. Handl., Band 58, N° 2, 1917).

[2] Ce sont les Obongo, race de nains; les Mpongoué, ou Gabonais, famille Cafre; les Pahouins, ou Fans, cannibales; les Bakalais qui sont commerçants. On y ajoute encore les Boulou. Certaines de ces tribus, notamment les Pahouins, sont des immigrants venus du Nord-Est.



Fig. 1. — *Gorilla gorilla* mâle, du Gabon.
D'après le moulage du Muséum de Paris, fait sur le spécimen en chair (face).



Fig. 2. — *Gorilla gorilla* vu de profil.
Même moulage que la figure 1, vu de profil.

ne donnent que des indications très vagues sur la provenance de ces dépouilles, surtout quand l'animal a été tué dans l'intérieur du pays (fig. 1, 2).

Le Muséum de Paris possède, depuis une vingtaine d'années, deux spécimens mâles et une femelle de Gorille qui lui ont été offerts en don par M. Brandon, négociant à Libreville, et le Père Buléon, et transmis à Paris par M. Chalot, alors Directeur du Jardin d'essai de Libreville. Ces trois grands singes ont été montés en groupe, avec beaucoup d'art, par M. Terrier, Chef du Laboratoire de Taxidermie du Muséum, et font actuellement l'ornement de la première salle de nos galeries de Zoologie, consacrée en grande partie aux Primates ou Quadrumanes.

D'après les renseignements qui m'ont été fournis par M. Chalot, ces trois spécimens proviennent de la région du Congo français qui s'étend, sur la rive gauche (ou sud) de l'estuaire du Gabon, entre cet estuaire et les bouches de l'Ogooué dans le Fernan-Vaz.

Le Laboratoire de Mammalogie possède en outre une tête momifiée, dépourvue de ses parties musculaires, mais très bien conservée avec sa peau, offerte au Muséum par le capitaine Modeste, sans indication précise d'origine, mais provenant très vraisemblablement de la même région, au sud de l'estuaire du Gabon.

Ces quatre spécimens diffèrent nettement des spécimens connus du *Gorilla gorilla* type, provenant de la région qui s'étend au nord de l'estuaire, et qui sont les plus anciennement décrits et conservés dans les musées [1]. Ils se rapprochent au contraire, par leur mode de coloration, du *Gorilla castaneiceps*, décrit en 1862 par le naturaliste américain Slack, et provenant du Fernan-Vaz.

D'après la monographie d'Elliot, voici la diagnose du *Gorilla gorilla* (Wymann) :

« Pelage noir, sauf le devant des oreilles légèrement tiqueté de jaune : la nuque tiquetée de roux et de noir; tout le reste entièrement noir. »

Par contre, la diagnose du *G. castaneiceps* de Slack [2] est la suivante (il est à noter qu'elle est faite d'après une *femelle* dont la peau est conservée au Musée de Berlin) :

« Sommet de la tête châtain; cou et entre-deux des épaules gris-brun; le reste du dos et les membres d'un brun rougeâtre; les côtés de la tête noirs tiquetés de blanc; la face et la poitrine nues, avec la peau noire. » Le mâle n'est représenté que par son crâne. Localité : Kamma (ou Cama) au Fernan-Vaz, estuaire situé à plus de 200 kilomètres au sud de celui du Gabon, et servant de déversoir à l'Ogooué (fig. 3 et 4).

(1) Notamment au Muséum de Paris depuis 1853.

(2) Slack, *Proc. Acad. Nat. Sc. Philadelphia*, 1862, p. 159.



Fig. 3. — *Gorilla castaneiceps*.
Tête rapportée par le capitaine Modeste (face).



Fig. 4. — *Gorilla castaneiceps*.
Même spécimen que la figure 3 (profil).



Fig. 5. — *Gorilla castaneiceps* mâle.
Spécimen monté de la Galerie de Zoologie du Muséum (groupe).



Fig. 6. — *Gorilla castaneiceps* mâle (profil).
Même spécimen que la figure 5 (groupe).

Deux des spécimens que nous possédons de cette région, et dont j'ai parlé plus haut, correspondent à cette diagnose, à part des différences de peu d'importance. Ainsi la tête séparée, rapportée par M. Modeste, présente les caractères suivants :

«Sommet de la tête châtain, chaque poil étant annelé de noir et de fauve (tiqueté); région temporale grise jusqu'au pourtour des oreilles; joues à favoris noirs; menton et partie du cou conservée entièrement noirs; face noire.» Le reste du pelage devait être également noir, comme sur deux des spécimens (mâle et femelle) montés à la Galerie. — Cette tête est celle d'un mâle, comme le montrent ses énormes canines (fig. 5 et 6).

Outre ces caractères du pelage, on peut noter que la tête du mâle adulte (monté dans le groupe, et dont nous n'avons pas le crâne) présente un aspect beaucoup moins féroce et moins bestial que celui de la tête du *Gorilla gorilla* du nord du Gabon. La crête sourcilière est moins saillante, de sorte qu'il y a un rudiment de front, et l'énorme saillie du derrière du cou, dont les muscles s'attachent aux apophyses épineuses très longues des vertèbres cervicales, — saillie désignée vulgairement sous le nom de *capuchon*, — est ici beaucoup moins développée. La poitrine est toujours nue chez l'adulte.

Les deux autres spécimens du groupe de la Galerie sont un mâle et une femelle dont le pelage est entièrement gris avec les mains et les pieds noirâtres. Elliot, à l'exemple d'autres naturalistes, attribue cette teinte, qui n'est pas rare, à l'âge avancé des sujets : il est probable que cette opinion est erronée, mais on ne connaît pas encore la cause exacte de ces variations de teintes chez les Singes [1].

Ajoutons que la distribution géographique de ces deux races de Gorille, dans l'intérieur du pays, nous est à peu près totalement inconnue.

(*A suivre.*)

[1] Un jeune Gibbon (*Hylobates hainanus*), à son arrivée au Jardin zoologique de Londres, était d'un gris jaunâtre; en quelques mois son pelage devint entièrement noir, puis, par la suite, il présenta des variations de teintes en apparence désordonnées. (Voir *Proc. Zool. Soc.*, 1905, II, p. 372.) — Reichenbach, dans ses *Affen*, pl. 36, figure un groupe d'*Hylobates pileatus* dont le pelage est *pie* (varié de noir et de blanc), pas un seul des trois n'étant semblable aux autres.